



Groupe de travail « calendrier RH » du 12/07/2019

Propos liminaires UNSA - CGC

Monsieur le Président,

Nous souhaitons profiter de ce groupe de travail « Calendrier social » pour aborder la question générale du dialogue social à la DGFIP dont l'UNSA et la CGC ont, à plusieurs occasions, demandé une rénovation.

L'expérience des derniers mois montre que c'est un travail nécessaire car le dialogue social tel qu'il existe aujourd'hui à la DGFIP ne peut plus fonctionner.

Nous avons constaté que le plus souvent les groupes de travail, même s'ils sont intitulés « réunions de concertation », ne sont que des réunions d'information au cours desquelles l'administration présente des projets non amendables. Les échanges fonctionnent sur un mode de verticalité descendante.

Nous avons demandé à plusieurs reprises une présentation globale du projet de transformation de la DGFIP. Nous l'attendons toujours malgré le message adressé hier par le Directeur Général.

Il est impossible d'instaurer un dialogue social de qualité quand le procédé mis en œuvre par l'administration donne l'impression que tout se fait en petit comité sans consulter les agents.

L'administration doit être plus transparente sur les projets qu'elle porte si elle entend emporter l'adhésion. Elle doit disposer de marges de manœuvre pour pouvoir donner du sens aux discussions.

Pour l'instant, beaucoup d'agents ont le sentiment que tout est « ficelé » et que la concertation annoncée sur le nouveau réseau de proximité n'est qu'une façade. Nous espérons que les faits leur donneront tort et que de véritables discussions s'engageront en septembre sur une période suffisante. Étant donné l'ampleur des transformations attendues, la concertation ne peut pas décemment s'achever dès la fin du mois d'octobre sauf à la vider de son objet et de son contenu.

Nous espérons que les directeurs locaux prendront en considération les alternatives présentées par les agents et leurs représentants. Le dialogue social doit reposer sur une relation de confiance entre les différents partenaires.

C'est à dessein que nous parlons de « relation de confiance ». L'administration la promeut dans les contacts avec les usagers et les contribuables. Nous pensons qu'elle devrait faire de même pour ses relations avec les représentants du personnel.

Le dialogue doit servir la recherche d'un compromis qui satisfasse les intérêts de chacune des parties. C'est ce dialogue social rénové que nous souhaitons pour la DGFIP.

Dans ces conditions, au vu des échanges que nous avons eu avec lui, nous souhaitons que le Directeur Général traduise très rapidement ses intentions par des actes :

- ⇒ En instaurant un nouvel esprit « constructif » dans l'établissement et la méthodologie du dialogue social.
- ⇒ En démontrant l'effectivité de la phase de concertation avec les personnels et les organisations syndicales.
- ⇒ En proposant des mesures d'amélioration dans ce qui va se révéler un vaste « plan social » à la DGFIP. Le socle inter-ministériel existant ne saurait à lui seul répondre aux enjeux et aux besoins.

Nous attendons du Directeur Général l'obtention d'une enveloppe budgétaire conséquente, spécifiquement alloués à la DGFIP, destinée à l'amélioration des dispositifs indemnitaires, à la formation et l'accompagnement individuel, à la bonification des carrières de l'ensemble des personnels.

À ces conditions, nous serons présents pour dialoguer utilement et être force de proposition.